

CEREMONIE DE SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE USDAO ET OAB

L'université Saint Dominique d'Afrique de l'Ouest (USDAO) et l'Ordre des Architectes du Burkina-Faso (OAB) se sont engagés à collaborer pour offrir aux étudiants en architecture une formation de qualité prenant en compte les défis actuels de l'environnement et du climat. Ce partenariat est à la fois pédagogique, scientifique et technique pour le renforcement de la formation en architecture et en urbanisme. Pour y parvenir, une Convention a été signée entre les deux Institutions le mardi 21 mai 2024.



Tout a commencé dans la salle de réunion de l'USDAO par une prière dite par Professeur Père Brice BINI, op, Recteur de ladite université. Monsieur Lamine DA, Chef du Département d'Architecture, a présenté les grandes articulations de cette cérémonie et en a assuré la modération. Outre les responsables de l'USDAO,

les délégués du personnel administratif et ceux des étudiants du Département d'Architecture ont été témoins de cet événement. L'Ordre des Architectes du Burkina Faso a été représenté par monsieur Wend-Kouni Charles Christian OUEDRAOGO, Vice-Président de l'OAB, représentant Mme Ada Yaya-BACOUM, présidente de l'OAB. Le Vice-Président était accompagné de monsieur DONZAOLA Tanguy SOME, secrétaire à l'information de l'OAB.

Dans son mot de bienvenue, Professeur Germain Jérôme SAWADOGO, Vice-Recteur de l'USDAO et Doyen de la Faculté Sciences et Technologies (ST) s'est réjoui de l'aboutissement de ce partenariat dont la préparation a connu plusieurs péripéties. Il a ensuite félicité les deux Institutions pour cette étape franchie tout en espérant que cette collaboration sera fructueuse et donc très bénéfique pour les étudiants du Département d'Architecture de l'USDAO.

Dans son intervention, le Chef du Département d'Architecture, monsieur Lamine DA a considéré la signature de cette convention entre l'USDAO et l'OAB comme étant un voyage commun vers l'excellence et une innovation dans le domaine de l'Architecture. Pour lui, c'est également une synergie visant à renforcer la qualité de l'enseignement dispensé dans le Département d'Architecture de l'USDAO et une source d'enrichissement des compétences

des étudiants et du personnel enseignant. Il y trouve une passerelle entre la pratique professionnelle et l'enseignement théorique. Convaincu que l'implication de l'OAB dans les programmes de stages et le mentorat sera bénéfique pour les étudiants, il a, pour terminer, émis le vœu de voir se développer et prospérer ce partenariat dans le paysage architectural du Burkina Faso.

En réponse à son intervention, le Vice-Président de l'OAB, monsieur Charles Christian OUEDRAOGO a clairement souligné l'importance de l'implication des professionnels dans la définition des programmes d'enseignement correspondant aux besoins réels du monde professionnel. Pour lui, puisque l'ouverture de la filière architecture à l'USDAO est une action voulue par l'Etat burkinabè, l'Ordre des Architectes ne peut rester en marge de cette volonté méliorative de l'offre de formation au Burkina Faso. Il a ensuite précisé les objectifs de cette convention triennale qui s'articule autour de trois (3) points à savoir :

- 1) les cours magistraux, les ateliers et les projets d'architecture et d'urbanisme,
- 2) la planification et organisation des stages, des voyages d'études, les co-encadrements et les cotutelles des mémoires et des thèses des étudiants pour encourager la recherche et les découvertes,
- 3) l'organisation des rencontres professionnelles pour développer la culture d'entrepreneuriat et particulièrement les bonnes pratiques professionnelles.

En somme, pour le Vice-Président de l'OAB, ce partenariat se veut un cadre fédérateur d'une collaboration fructueuse permettant d'accroître l'envergure et la pertinence des actions pour plus d'efficacité et de résultats.



Professeur Père Brice BINI, Recteur de l'USDAO a clos la série des interventions en remerciant madame la Présidente de l'OAB et ses collaborateurs pour avoir voulu et concrétisé cet accompagnement très important pour l'USDAO et plus précisément pour les étudiants en architecture. L'OAB permet ainsi à l'USDAO de bénéficier des offres des Architectes. Il a également exprimé sa gratitude aux responsables du Département d'Architecture pour leur précieuse contribution à

l'aboutissement de cet accord. Pour lui, la signature de cette convention augure de nouvelles perspectives pour l'USDAO et plus particulièrement pour le Département d'Architecture. Il a vivement souhaité que l'esprit de cette coopération porte tous les acteurs à agir pour le bien des étudiants en Architecture, leur performance réelle, leur réussite effective et pour le bien des deux Institutions. Pour terminer, Professeur Père Brice BINI a rappelé l'objectif principal de cette Convention qui n'est rien d'autre que la conformité de l'acte et l'engagement des architectes à la déontologie. Après cette série d'interventions, le Recteur de l'USDAO et le Vice-Président de l'OAB ont procédé à la signature du document scellant ainsi l'union entre l'OAB et l'USDAO.

Dr Pierre-Paul MISSEHOUNGBE
petruspaolus@yahoo.fr ou secretairegen@usdao.org
Université Saint Dominique d'Afrique de l'Ouest
(USDAO, BURKINA FASO)